

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Chariot de travail	R O L B A	R 200 (moteur FORD 2305 E)	CH 5680 10
Constructeur	AKTIENGESELLSCHAFT ROLBA, Fabrikationsbetrieb, Zürcherstrasse 51, 8620 Wetzikon / Schweiz		
Identification	sur la plaquette du constructeur: "R 200 ." (R 200 D = avec pignon intermédiaire / H 200 C = sans p.i.) devant le No du châssis : "95 302 011" (seulement sur châssis / C resp. D derrière le No du châssis)		
Plaquette constructeur	dans cabine, à gauche, sur le tableau de bord		
N° du châssis	dans le compartiment du moteur, à gauche, à l'arrière, en haut sur le longeron		
Identification du moteur	"NA" à gauche, à l'avant sur le bloc resp. sur la bride du carter de l'embrayage (en direction de marche)		
Importateur principal	-		
Véhicule homologué	95 302 011 002 C		

### Châssis

Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4
Direction	hydrostatique av. assistance hydraulique, sur roues AR		
Transmission	entraînement hydrostatique		
Nombre de vitesses	2 paliers	Entraînement	toutes roues *)
Frein de service	hydraulique, à expansion interne, sur les roues avant		
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues AV		
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire		
Ralentisseur	-		
Contrôle 2 circuits	-		

### Moteur

Marque	FORD	Type	2305 E
Construction	en ligne	Temps	4
Carburant	B	Position	arrière
Refroidissement	eau	Nombre cylindres	4
Alésage	90,82	Course	76,95
Cylindrée	1993	CV-impôt	10,15
Puissance en kW	56 DIN	à t/min	4000
Bruit à l'arrêt	75	dB/A à t/min	3000 **)
Silencieux	1 = 355 x Ø 200		
Mesure des gaz	CO 1,5 % à 850 t/min		
Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3 + 4 = D		

### Carrosserie

	fraise à neige		
Nombre de portes	2	Indic. vitesse	-
Ceintures sécurité	-	Rétroviseurs	intérieur / gauche / droit
Cale	-	Attelage	AR = à broche
Antivol	-		
Nombre de places	t 2 av 2	centre	ar
Dimensions	intérieur	extérieur	
Longueur	3910	Empattements	1500 /
Largeur	1500	Essieu double	av ar
Hauteur	2500	Voie	av 1190 ar 1036
Porte à faux	lat.	Voies	av - ar
	av 1460		ar -
	ar 950	Braquage ø	g 8400 d 7900
Distance volant - vers l'avant du véhicule ->			

### Poids

Poids avant	1780	arrière	820	total	2600
Poids à vide					
Charge utile					
Poids total					
Garantie fabr.					
Dimens. pneus	P 215/75R15	P 215/75R15	(Variantes voir		
Ply/bars	- / 2,3	- / 2,3	remarques)		
Charge	2240	2240			
pour V max	30	30			
Garantie poids remorquable avec frein					
Garantie poids remorquable sans frein					
Garantie poids de l'ensemble					
Poids remorquable testé					
Vitesse maximale selon le constructeur	25,0 km/h				
Vitesse maximale testée	24,6 km/h				
	à 4000 t/min au moteur				

Equipement §)	Hella K 11103
Feux de route	Hella K 11103
Feux de croisement	Hella K 11103
Feux de position	Hella K 11103
Feux rouges	R (E)
Feux stop	-
Clignoteurs	av - 4 (E) ar 2a (E)
Catadiopres	av - I (E)
Feux de gabarit	av vers l'AV+AR A/R(E) (ASN Service hivernal)
Feux complémentaires	1/ feu orange Hella CH 1 1280 03/04
Eclairage plaque	-
Essuie-glace	1/ balai (dégivreur) sans lave-glace
Avertisseurs	1/ Hella el 20011 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail	
Marque et type	R O L B A	R 2 0 0
Homologation N°	CH 5680 10	
Carrosserie	fraise à neige	
Places	total 2	avant
Poids à vide	2600	Carburant B
Charge utile	-	CV-impôt 10,15
Poids total	2600	Cylindrée 1993

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \*) Entretien : sur toutes les roues avec déclenchement de la traction arrière; blocage des différentiels AV + AR.
- \*\*\*) Mesure du bruit selon l'OCE; avec le véhicule en marche = V-max. = 82 dB/A.
- +) Rétroviseur : intérieur (remplace le rétroviseur extérieur de droite), admis pour raisons techniques.
- §) Equipement : la hauteur des feux de croisement, de position et des feux rouges et des clignoteurs AR ainsi que de la plaque de contrôle est admise pour raisons techniques.

A noter dans le permis de circulation:

- 101 - 1 plomb sur la vis de fermeture du boîtier du limiteur électronique du régime;
- 116 - feu orange obligatoire; ne peut être utilisé que pour le service hivernal de la voirie;
- 138 - protections: patte de caoutchouc sur toute la largeur de la fraise et fourreau de cuir sur la lame chasse-neige;
- 139 - la cheminée d'éjection doit être enlevée pour les courses de transfert (rayon de visibilité de 12 m);
- 141 - la fraise à neige doit être retenue et assurée à la hauteur prévue.